

**CONCOURS INTERNE ET DE 3^{ème} VOIE
DE TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2^{ème} CLASSE**

SESSION 2018

ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Étude de cas portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.

Durée : 4 heures
Coefficient : 1

SPÉCIALITÉ : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES, HYGIÈNE, RESTAURATION

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Ce sujet comprend 38 pages dont 2 annexes.

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend
le nombre de pages indiqué.**

S'il est incomplet, en avertir le surveillant

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...
- ♦ Pour les dessins, schémas et cartes, l'utilisation d'autres couleurs que le bleu ou le noir est autorisée.

La ville de Préventiville (20 000 habitants) souhaite relancer son marché de nettoyage pour l'entretien de bâtiments municipaux pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2019. A ce titre, en tant que technicien principal territorial de 2^{ème} classe, le Directeur Général des Services Techniques vous demande de rédiger les éléments du cahier des charges concernant les produits chimiques en vous basant sur les principes de prévention.

Pour ce faire, vous devez répondre aux questions suivantes.

Question 1 (5 points) :

Suivant le modèle fourni en annexe A, vous élaborerez sur votre copie une fiche de risques professionnels pour les personnels du service entretien qui interviennent dans les structures de la ville.

Question 2 (7 points) :

Une société de nettoyage société X, dont le représentant est Monsieur Y, interviendra plus de 400 heures pour le nettoyage de l'hôtel de ville, vous rédigerez sur votre copie le plan de prévention associé au marché pour l'année 2018, selon le modèle fourni en document 3. L'hôtel de ville est un bâtiment de 3 étages sans ascenseur et les vitres extérieures sont entretenues par une société spécialisée dans le travail en hauteur et de ce fait ne rentre pas dans ce marché.

Question 3 (5 points) :

Suivant le modèle qui vous est proposé en annexe B, vous rédigerez sur votre copie la notice de sécurité du produit « Taski Jontec Futur F1a » dont la fiche de données de sécurité est fournie en document 4.

Question 4 (3 points) :

Suivant les piliers du développement durable, vous donnerez les critères d'attribution possible du marché en expliquant vos choix par rapport aux produits.

Liste des documents :

- Document 1 :** « Nettoyage des locaux » - *officiel-prevention.com* - décembre 2017 - 4 pages
- Document 2 :** « Article L4121-2 » - *Code du travail* - 8 août 2016 - 1 page
- Document 3 :** « Modèle de plan de prévention » - *CDG 13* - 25 juillet 2014 - 13 pages
- Document 4 :** « Fiche de données de sécurité du produit Taski Jontec futur F1 a » - 2 août 2014 - 15 pages

Liste des annexes

Annexe A : « Fiche de risques professionnels entretien et nettoyage des locaux » -
Préventiville - 1 page

Annexe B : « Notice de sécurité produit » - Préventiville - mars 2016 - 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du CFC

- *Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

